



Opération de Développement Rural d'Ellezelles.
Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural
du 28 avril 2007

Présents:

BAUWENS Maryline, BERTOUILLE TURPIN Andrée, BUIDIN Etienne,
CAIRONI Baudouin, CAMBIER Renée, CRAYE Guy, DAUBY Fabrice, DE
VOLDER Charles, DEGEYTER Gilbert, DERAMAIX Isabelle, EVERAERT
François, HERBECQ DE MEULEMESTER Lucie, HYDE Pascal, LELEUX
Bernard, LIVEMONT Jean-Claude, MOONENS René, MOUTON Jean,
PATERNOTTE Valérie, RASSON Anne Sophie, VAN WEYMEERSCH
Jean-Jacques, WALLEMACQ Christiane, WANWEYMEERCH SIBYLLE.

Excusés:

BAUWENS Christian, DESCHAMPS Benoit, DUHAUT Bernadette,
GAUTHIER Benoit,

Invités:

LAURENT Martine et EVRARD Eric - Fondation Rurale de Wallonie.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 mars 2006.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural.

Monsieur Buidin remercie les membres de la CLDR et la FRW de leur présence et confirme son enthousiasme pour ce nouveau poste. Il cède la parole à Madame Laurent.

Madame Laurent explique que suite aux élections communales d'octobre 2006 la composition du quart communal siégeant au sein de la CLDR a été revue.

Monsieur Buidin, nouvel échevin du développement rural, a été désigné pour siéger en tant que Président de la CLDR ; il remplace Serge Hustache, appelé par d'autres fonctions.

Madame Laurent détaille la composition du nouveau quart communal :

Maryline BAUWENS, Andrée BERTOUILLE-TURPIN, Etienne BUIDIN, Guy CRAYE, Benoît DESCHAMPS, Jean-Claude LIVEMONT, Olivier PERE, Anne-Sophie RASSON, Philippe VANDERHAEGEN, Jean-Denis VANTRIMPONT, Sibylle VAN WEYMEERSCH, Christiane WALLEMACQ.

Madame Laurent rappelle les principaux faits depuis la dernière réunion :

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ainsi que le projet retenu en première convention, à savoir le Centre d'Accueil, de Colloques et de Séminaires ont été présentés le 22 mars au Conseil communal puis défendus le 10 mai auprès de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire.

Le PCDR a ensuite suivi son instruction administrative au niveau de la Région wallonne pour finalement être approuvé par le Gouvernement wallon le premier février 2007 pour 10 ans.

Le projet de troisième atelier rural, issu de l'ancien PCDR, a été lancé en décembre ; les travaux sont en cours.

Parallèlement plusieurs actions et projets issus du nouveau PCDR ont été engagés :

- **Une brochure destinée à démystifier les agriculteurs** auprès des nouveaux habitants a été conçue; les textes ont été rédigés par un groupe d'agriculteurs et les illustrations créées par Christian Pieman.

Ce document a été édité dans le bulletin communal et s'intitule « Vivre à la campagne....a des avantages et des inconvénients ».

☛ Plusieurs membres de la CLDR proposent de la multiplier et de la diffuser lors de différentes manifestations.

☛ Le Président propose de la diffuser aux nouveaux habitants lors des cérémonies d'accueil qui seront organisées à l'avenir par la Commune.

- **L'aménagement d'un talus fleuri** dans le cadre de la Semaine de l'arbre avec le concours du Parc naturel et de la Fondation Rurale de Wallonie. Les enfants de l'école de Wodecq aidés des ouvriers communaux ont procédé à la plantation de 250 plantules. Il s'agit d'une action de sensibilisation au fauchage tardif.

- **L'amélioration et l'enrichissement du Sentier de l'Etrange.** Un dossier a été introduit auprès du Commissariat Général au Tourisme pour cofinancer à concurrence de 80 % les interventions suivantes : enrichissement du Sentier de l'étrange par l'installation de nouvelles œuvres dans l'esprit de la biennale; restauration d'œuvres originales à partir de moulages ; installation de mobilier et sécurisation de certains tronçons.

Christian Pieman est désigné conservateur du Sentier et reçoit l'aide d'un ouvrier communal.

☛ Quel sera le délai de mise en œuvre ?

Probablement l'année 2008.

- **Les négociations sont en cours avec la Région wallonne pour l'obtention d'une première convention/exécution** portant sur la réalisation du Centre d'Accueil, de Colloques et de Séminaires. Le projet est original et nécessite un montage financier particulier car il s'agit d'un partenariat privé/public.

Cette convention sera scindée en deux vu le montant du cofinancement régional.

- **La conception d'un dossier de candidature pour « Eté Solidaire »**

Madame Bauwens développe le projet :

La Commune a sollicité une subvention pour pouvoir engager pendant les grandes vacances 4 jeunes pendant 10 jours ouvrables pour des travaux d'intérêt collectif.

Ceux-ci, si le projet est retenu, mèneront des travaux de restauration (nettoyage, débroussaillage,...) et d'aménagement (creusement de mare,...) sur deux cheminements naturels : le GR 129 et la ligne 87.

☛ Le problème de l'orniérage d'une portion du GR 129 par le passage de motos de cross est soulevé. Il est proposé d'y intervenir via cette opération en demandant aux jeunes, aidés des ouvriers communaux, de reboucher les sillons avec du gravier.

Madame Bauwens prend note de la suggestion.

- **L'installation d'une nouvelle signalétique sur le Sentier écologique.**

Madame Laurent explique que la Maison du Tourisme du Tournaisis a obtenu un cofinancement pour le renouvellement des panneaux d'interprétation du Sentier Ecologique. Le travail est en cours avec l'aide du Parc Naturel ; outre la description botanique des essences jalonnant le sentier, l'accent sera également mis sur les diverses utilisations de celles-ci.

La réalisation d'un plan de gestion pour la Ligne 87.

Une étudiante a réalisé dans le cadre de son travail de fin d'étude et sous la supervision du Parc naturel un projet de plan de gestion de la ligne 87. Celui-ci reprend les diverses mesures d'entretien et l'aménagements favorables à la diversité biologique. Diverses suggestions portant sur la valorisation touristique ou la circulation sont également reprises.

Eric Evrard présente les grandes options du plan de gestion.

Le Président explique que des exemplaires du plan de gestion sont à la disposition des membres de la CLDR. Il propose que les intéressés empruntent le document et en débattent lors de la prochaine réunion de la Commission.

Madame Bauwens informe la Commission qu'une première action en lien avec ce plan sera organisée le 22 avril par le Patro, à savoir le ramassage des petits déchets entre la Rigaudrye et le Pont.

☛ Qu'en est-il du projet de réouverture du pont du Beaufaux ?

Cette proposition, visant à capter les flux touristiques venant de Renaix, risque d'être abandonnée; il s'avère en effet que ne soient tolérés du côté flamand de la L87 que les piétons. Le coût du projet serait disproportionné par rapport au peu d'utilisateurs.

☛ Un participant signale que l'essentiel des déplacements cavaliers se fait sur la portion Gare/Flobecq. Ceux empruntant l'autre portion ont le moyen de quitter la Ligne 87 avant le Beaufaux.

☛ Un participant suggère de se concentrer sur l'amélioration de la rampe d'accès et la sécurisation du pont.

☛ Un participant suggère de contacter les Vlaame Ardennen pour négocier avec Renaix l'extension de l'utilisation de la ligne aux cyclistes.

Un débat s'engage quant à la stratégie d'ouverture de la ligne.
Il est proposé d'en reparler lors d'une prochaine réunion.

Le récapitulatif des projets du PCDR en cours ou en négociation est établi (cf tableau en annexe)

- Le Centre d'Accueil, de Colloque et de Séminaires – Fiche 39 (négociation en cours avec le Cabinet et la DGA pour 2007-2008).
- Aménagement de la ligne 87 – Fiche 65.
- Une salle destinée aux petites activités sportives – Fiche 40.
- La crèche – Fiche 45 (en cours).
- Pack d'accueil – Fiche 27.
- La Commission Consultative en Aménagement du Territoire – Fiche 76.
- Les vergers, potagers et jardins traditionnels- création d'un verger didactique – Fiche 20.
- Le Sentier de l'étrange – Fiche 66

Questions/réponses

- ☛ Quels sont les critères de sélection qui prévaudront pour la future CCATM ?
Le choix se fera en fonction de la représentativité et de la motivation des candidats.
- ☛ Concernant le projet de crèche, Monsieur Buidin précise qu'elle sera opérationnelle vers novembre 2007. Un appel sera lancé pour la direction (mi-temps)
- ☛ Concernant la salle destinée aux activités sportives, il précise que le projet est en négociation, 700.000 € seraient subsidiables.
- ☛ Concernant la création d'une maison rurale, une participante souhaite y réfléchir en fonction de l'évolution des accords entre la Communauté française et la Région wallonne sur ce type de projet.

3. Divers.

- ☛ Un participant interroge les représentants communaux sur l'état d'avancement du projet de la société De Ridder.
Monsieur Buidin explique que la commune est très sensible à la fois à l'image de marque de ce quartier et au développement de l'économie locale.
Un équilibre est donc à trouver entre ces deux aspects.
Madame Bauwens précise que rien n'a encore été décidé en ce qui concerne les autorisations inhérentes à ce projet.

Le secrétariat,

Le Président,

Fondation Rurale
de Wallonie

Etienne Buidin
Echevin du Développement
Rural